

## BUCOLIQUE IX - BAC BLANC - CORRECTION

1/ On trouve dans ce texte un certain nombre de subjonctifs : nous allons analyser cinq d'entre eux.

"Monuisset" (v.15) est un subjonctif plus-que-parfait actif, à la troisième personne du singulier. Il se trouve dans une proposition subordonnée conditionnelle introduite par "nisi", et a donc une valeur d'irréel du passé: "si une corneille ne m'eût averti".

"Viveret" (v.16) est un subjonctif imparfait actif, à la troisième personne du singulier. Il se trouve dans la proposition principale qui régit la subordonnée conditionnelle que nous venons de mentionner, et a donc une valeur d'irréel du présent : "il vivrait".

"Ferres" (v.22) est un subjonctif imparfait actif, à la deuxième personne du singulier. Il se trouve dans une proposition subordonnée introduite par "cum" : cette subordonnée est complément circonstanciel de temps du verbe de la principale "sublegi".

"Fugiant" (v.30) est un subjonctif présent actif, à la troisième personne du pluriel. Il se trouve dans une proposition indépendante, et a une valeur de souhait, que le traducteur Nisard a rendue par "Puisse les abeilles fuir...".

"Canamus" (v.61) est un subjonctif présent actif, à la première personne du pluriel. Il se trouve dans une proposition principale, a une valeur injonctive et supplée à l'impératif, qui n'a pas de 1ère personne en latin : "Chantons".

2/ Les premiers vers de la Bucolique IX situent rapidement le contexte : Moeris semble être un petit propriétaire qui vient manifestement d'être exproprié et qui en est traumatisé : la syntaxe des vers 2 à 6 est très hachée par des appositions, des parenthèses qui fonctionnent comme des incisives, et le discours direct d'un nouveau propriétaire intégré dans celui de Moeris. D'ailleurs le texte insiste sur ce bouleversement : "quoniam fors omnia versat" (puisque le sort bouleverse tout). Le problème pour un traducteur est donc de rendre cette perturbation par une syntaxe qui soit si possible aussi entrecoupée et qui exprime la même violence que celle de l'original.

Nous allons donc étudier les parti-pris de trois traducteurs, un du XIXe siècle, Pierre-François Thissot (1822), et deux du XXe, Paul Valéry (1956) et Maurice Rat (1967).

La traduction en prose de Maurice Rat présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que d'habitude : elle est remarquablement littérale, n'oublie aucune expression, suit d'assez près l'ordre des groupes de mots, mais elle est en prose, ce qui présente ici l'inconvénient de donner de la continuité (visuelle) à une réplique qui chez Virgile est au contraire extrêmement hachée. En particulier, dans le vers 6, la parenthèse interrompt chez Virgile la structure grammaticale : "hos illi (quod nec vertat) mittimus haedos". Maurice Rat n'a pas pu trouver d'équivalent à cette rupture en français : il a donc juxtaposé le contenu de la parenthèse à la fin de la réplique : "Puisse ce don mal tourner pour lui !" mais cette manière bien trop précieuse d'exprimer un souhait perd toute la violence de l'original, qui évoquerait plutôt une exclamation familière et orale, presque une malédiction, aux sonorités occlusives particulièrement agressives : "quod nec vertat bene !"

Les deux traductions en vers seront-elles plus à même de suggérer le traumatisme ? Celle de Pierre-François Thissot se discrédite d'emblée par son développement de sept alexandrins pour cinq hexamètres dactyliques, avec une addition intégrale : "O funestes effets de la guerre civile !" et pour traduire "quoniam fors omnia versat", une expansion

bien trop précieuse : "Maintenant que tout change, au gré des dieux contraires" qui sent la cheville imposée par la longueur de l'alexandrin et le recours à la rime, mais qui ne se justifie pas.

En revanche, Paul Valéry, fidèle à son principe de traduire sans rimes un vers français pour un vers latin, suit fidèlement le déroulé de la tirade de Moeris, en respectant les ruptures et en ne perdant finalement que la première parenthèse de Virgile : "quod nunquam veriti sumus", qui exprime la totale surprise des propriétaires, qui ne s'attendaient absolument pas à cette agression. En revanche, même si comme Maurice Rat il ne parvient pas à intégrer la deuxième parenthèse dans la dernière phrase, il en restitue bien mieux la violence et la dimension familière par l'exclamation : "Qu'il en crève !". De même, le discours du nouveau propriétaire est rendu lui aussi de manière agressive, même s'il ne respecte pas tout à fait la lettre : "Hors d'ici, vilains !" est plus violent (quoique plus anachronique) que "veteres migrate coloni" ("quittez le pays, anciens colons" traduit bien plus littéralement par Maurice Rat).

Mais l'effet voulu par Virgile est peut-être mieux restitué par Paul Valéry, qui au total, sans parvenir à proposer une traduction fidèle à la fois à la lettre et à l'esprit, est tout de même celui qui a le mieux fait sentir le bouleversement et la colère éprouvés par ceux qui du jour au lendemain ont tout perdu.

3a/ Cette neuvième bucolique constitue une petite saynète qui se suffit à elle-même, et qui donne au fur et à mesure de son déroulement les indices nécessaires pour comprendre de quoi il est question.

La scène fait intervenir deux personnages, dont le premier, Lycidas, est un jeune homme : au vers 66, Moeris le désigne par le nom "puer" ; mais nous n'avons pas plus d'indications, sinon qu'il semble amoureux d'une certaine Amaryllis : "cum te ad delicias ferres Amaryllida nostras" (v.22). Le second personnage, Moeris, est manifestement un berger, qui conduit à la ville un troupeau de chevreaux qu'il va devoir livrer au nouveau maître du domaine : "hos illi mittimus haedos" (v.6). Les deux personnages font un bout de route ensemble en devisant et en récitant des vers : à la fin du texte, Lycidas précise qu'ils sont à mi-chemin, près du tombeau de Bianor : "hinc adeo media est nobis via ; namque sepulcrum / incipit apparere Bianoris" (v.59-60).

Moeris est bien plus âgé que son compagnon. Aux v.51-53, il se plaint de ses pertes de mémoire : il n'a plus les facultés qu'il avait quand il était jeune : "omnia fert aetas", l'âge emporte tout. Il semble être d'abord un petit paysan exproprié, comme l'était Mélibée dans la première bucolique. Il a des abeilles ("tua examina", v.30) et des vaches ("vaccae", v.31). Mais sa première réplique nous apprend qu'un étranger s'est présenté comme le possesseur légal de son petit domaine : "advena nostri [...] / ut possessor agelli / diceret : "Haec mea sunt" (v.2-4). Sa deuxième réplique précise un peu les choses : il semble que les expropriations ne se soient pas déroulées dans le calme, et que Moeris et un troisième personnage, Ménalque, aient été physiquement menacés : "nec tuus hic Moeris nec viveret ipse Menalcas" (v.16). On ne sait pas très bien quels sont les liens exacts entre Moeris et Ménalque, ni s'il s'agit de deux domaines différents, ou bien du domaine de Ménalque dont Moeris pourrait être un régisseur ou un métayer. Mais le contexte de la guerre civile est nettement précisé par l'allusion à Mars ("tela inter Martia", v.12).

Quoi qu'il en soit, Ménalque est présenté comme un poète éminent : "quis caneret Nymphas ?". Il a écrit des vers bucoliques, dont le personnage principal est Tityre : "Tityre, dum redeo - brevis est via - pasce capellas" (v.23) : il n'est donc pas impossible qu'il désigne Virgile lui-même, comme dans la cinquième bucolique. C'est ce qui a autorisé des biographes de Virgile à extrapoler à partir de cette bucolique et à déduire qu'il aurait, malgré ses vers adressés à Octave et Varus, les vainqueurs, subi finalement une expropriation qui l'aurait mis en danger.

3b/ La composition de ce texte étant circulaire, on remarque que sa matière se répartit en deux cercles concentriques, ce qui inscrit la bucolique dans deux contextes différents, l'un manifestement bucolique, mais l'autre bien plus réaliste, ce qui nous renvoie par un nouvel effet circulaire à la première bucolique qui ouvrait le recueil.

Les personnages et certains motifs sont en effet manifestement propres à l'univers bucolique. Les protagonistes sont des bergers ou de petits propriétaires, comme nous l'avons vu dans la question précédente, et dans la partie centrale du texte ils échangent des vers à la manière d'un chant amébé, même s'il ne s'agit pas ici au sens strict d'un concours de poésie. Ainsi aux trois vers adressés à Tityre (v.23-25) répondent trois vers à Varus (v.27-29) ; puis Moeris chante cinq vers adressés à Galatée (v.39-43) auxquels répondent cinq vers rappelés par Lycidas et adressés à Daphnis (v.46-50). Les personnages auxquels s'adressent ces vers appartiennent eux aussi à l'univers arcadien : Tityre est le représentant symbolique du style *humilis*, et Daphnis est le berger-poète inventeur de la poésie bucolique. Certains animaux eux aussi appartiennent à cet univers arcadien, chevreaux ("haedos"), chèvres ("capellas"), bouc ("capro"), abeilles (examina"), vaches ("vaccae").

Pourtant dans cette partie centrale, certains animaux ne sont pas particulièrement bucoliques, en particulier l'aigle ("aquila", v.13) et les colombes ("columbas", v.13), qui évoquent plutôt un contexte de guerre et de paix, ou les cygnes ("cycni", v.29) qui semblent associés ici à de la poésie épидictique, puisqu'il semble être question de célébrer le nom de Varus ("Varus, tuum nomen"). Quant à la corneille, c'est un oiseau prophétique qui en principe ne s'adresse pas aux bergers, puisque ces derniers vivent dans une sorte de présent éternel, tandis que les prophéties s'inscrivent au contraire nettement dans un temps historique.

Par ailleurs, deux allusions à l'actualité font intrusion dans l'Arcadie, cet univers utopique dans lequel des personnages oisifs vivent heureux au cœur de la nature. En effet Moeris se rappelle les vers que Ménélaque a composés pour Varus, et Lycidas les vers que Moeris consacrait à l'astre de César, après son apothéose. Or nous avons vu dans la bucolique VI que Varus était l'un des lieutenants d'Octave qui se sont chargés des expropriations dans la région de Mantoue, et dans la bucolique V nous avons assisté à l'apothéose de Daphnis, qui devenait un dieu protecteur des moissons, comme semble l'être ici l'astre de César : "quo segetes gauderent frugibus". Donc la réalité du contexte historique s'impose ici au cœur même de ce qui devrait être bucolique, et ne fait que confirmer le cadre dans lequel s'inscrivait l'échange de vers : les deux bergers qui parlent ici de poésie ne sont pas étendus dans un antre vert, mais ils sont sur le chemin de la ville, et l'un d'eux vient d'être victime d'une expropriation apparemment musclée.

Cette bucolique nous renvoie donc en miroir à celle qui, dans le triangle du recueil, se situe exactement en vis-à-vis : après avoir tenté d'élever sa poésie jusqu'aux hauteurs sublimes de l'apothéose, Virgile a orienté les bucoliques VI à IX suivant une pente descendante, qui peut correspondre à un certain désenchantement sur les pouvoirs de la poésie : Moeris le rappelle avec amertume : "Nos vers, cher Lycidas, ont autant de force, au milieu des traits de Mars, que les colombes de Chaonie quand l'aigle fond sur elles" : "carmina tantum / nostra valent, Lycida, tela inter Martia, quantum / Chaonias dicunt aquila veniente columbas" (v.11-13). Virgile semble ici confirmer les épreuves de la terre, de la vie réelle, qui ont eu bel et bien raison du paradis arcadien, sans que la poésie puisse modifier durablement le cours du destin.

"Daphnis, pourquoi regardes-tu d'en bas les antiques levers des constellations ?

Voici [*que s'est avancé*] qu'a paru l'astre de César, le fils de Dioné,

astre grâce auquel les champs se réjouiront de leurs récoltes,

et grâce auquel le raisin prendra de la couleur sur les collines ensoleillées.

Plante, Daphnis, tes poiriers ; tes petits-enfants [*cueilleront tes fruits*] en cueilleront les fruits."

L'âge emporte tout, l'esprit aussi ; je me rappelle avoir souvent

passé des journées entières à chanter quand j'étais enfant ;

à présent tant de vers sont oubliés pour moi ; sa voix elle aussi

a désormais quitté Moeris ; les loups ont les premiers vu Moeris.